

## Interview de « Michel Giordano » Président du Club Aprimex

**LPC :** Michel Giordano, pouvez-vous nous rappeler l'origine d'Aprimex ?

**M. Giordano :** Créé il y a 30 ans Aprimex est une association professionnelle à but non lucratif, jouant le rôle de club d'utilisateurs des produits Ccmx après avoir été celui du groupe Sligos.

Sa démarche dès l'origine a été de se mettre au service des confrères pour leur permettre de mieux anticiper les évolutions technologiques qui ont impacté notre profession et également joué un rôle d'aiguillon afin de mieux faire appréhender par nos prestataires informatiques les besoins de notre profession.

Dès l'origine, Aprimex a également eu pour objectifs d'être à la fois un lieu d'échanges et de contacts, pour favoriser les partages d'expériences entre confrères.

**LPC :** Le groupe Cegid a retenu Aprimex comme élément fédérateur pour la liaison avec les utilisateurs de l'ensemble de la gamme de produits Cegid, pour quelles raisons ?

**M. Giordano :** Le 13 février 2006, le Conseil d'Etat a validé définitivement le rapprochement entre Cegid et Ccmx. Dès lors, ont été immédiatement engagées les concertations permettant de construire un club unifié représentant tous les Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes utilisateurs des solutions du groupe Cegid dans sa nouvelle dimension.

*« Le groupe Cegid a souhaité privilégier le mode associatif du club dont le conseil d'administration est majoritairement composé par des membres de l'OEC ».*

Ainsi, avec l'accord de toutes les parties, Club Utilisateurs chez Ccmx et Comités Techniques pour Cegid, le cadre juridique de l'association Aprimex a été dans un premier temps retenu puis adapté pour accueillir l'ensemble des utilisateurs du groupe quelle que soit la solution informatique utilisée : Cegid, Ccmx ou Quadratus. Le club UTIM des utilisateurs des solutions Ccmx Expert 400 fonctionnant dans l'environnement AS400, présidé par Hervé Windels, a également décidé de rejoindre Aprimex.

**LPC :** Quel mode de fonctionnement a été retenu pour Aprimex, et quels seront les représentants de la profession comptable au sein de l'organisation ?

**M. Giordano :** Le groupe Cegid a souhaité privilégier le mode associatif du club dont le conseil d'administration est majoritairement composé par des membres de l'Ordre des Experts Comptables.

J'ai ainsi depuis plusieurs mois l'honneur de présider l'association Aprimex, dans sa nouvelle dimension.

Je suis accompagné dans cette tâche par 3 vice-présidents, Jean-Paul Moinard, Michel Chatain et Jean-Michel Aulas. Le conseil d'administration est composé de 14 membres, 9 Experts-Comptables et 5 représentants du groupe Cegid.

J'attire l'attention de vos lecteurs sur la composition du conseil d'administration dans lequel la profession comptable est largement représentée donnant ainsi la possibilité aux utilisateurs de disposer d'une véritable tribune pour exprimer leurs attentes et leurs priorités tant en matière d'améliorations que de développement de nouveaux produits.

De plus et afin de favoriser les échanges nous avons arrêté le principe de mise en place d'un conseil national réunissant périodiquement tous les membres actifs de l'association.

**LPC :** Vous avez accepté la présidence du Club Aprimex, quels vont être les objectifs majeurs de votre action ?

**M. Giordano :** Les objectifs de mon action et de celles de mon conseil d'administration sont parfaitement identifiés :

- Assurer pour tous les utilisateurs et membres de ce club la possibilité :
  - d'exprimer librement leurs opinions et leurs besoins par rapport à l'utilisation des produits et services,
  - s'assurer de l'adéquation des solutions par rapport à l'évolution de leur profession et de leur métier,
  - de définir les priorités d'évolution et de convergences en reprenant les meilleures fonctionnalités utilisées dans chacune des gammes.

D'autre part, il paraît évident que pour le groupe Cegid, le Club Aprimex présente la possibilité d'être à l'écoute permanente de ses utilisateurs afin de répondre au mieux aux attentes tout en étant à l'avant-garde des besoins exprimés ou perçus au sein de la profession comptable.

**LPC : Historiquement, Aprimex regroupait les utilisateurs de produits Ccmx, désormais, tous les utilisateurs des produits Cegid (Quadra, Cegid, Servant...) seront invités à participer à Aprimex, comment allez-vous organiser ce regroupement ?**

**M. Giordano :** En effet, le Club Aprimex se doit d'être exhaustif pour l'ensemble des utilisateurs des solutions proposées par le nouveau groupe Cegid. Nous avons ainsi mis en place une organisation par groupes de travail qui devront couvrir trois grands domaines d'utilisation de l'informatique. Ces domaines sensibles d'utilisation sont ainsi définis :

- La production des dossiers,
- La gestion de l'entreprise « cabinet »,
- Les solutions entreprises et synergies cabinet.

Pour chaque domaine d'utilisation des groupes de travail regroupant les utilisateurs de tous les principaux produits (c'est-à-dire Cegid expert, Ccmx expert, et Quadra expert) ainsi que les produits complémentaires et les solutions entreprises vont être mises en place.

**LPC : Quels seront les objectifs attribués à chacun des groupes de travail du Club Aprimex et qui pilotera ces groupes de travail ?**

**M. Giordano :** Ces groupes de travail auront des sujets très divers mais totalement au cœur des préoccupations des cabinets. Nous aurons par exemple des groupes de travail sur : « Le bureau du collaborateur », « Le portail du cabinet », « La production comptable et la convergence des applications », mais aussi des ateliers plus innovants tels que « Prospectives et News Biz ».

Ces groupes de travail seront co-animés par des confrères en bénéficiant du support des équipes du groupe Cegid.

**LPC : Quels seront les moyens d'informations à disposition des membres Aprimex ?**

**M. Giordano :** Nous avons désormais un nouveau site accessible à l'adresse suivante : [www.aprimex.fr](http://www.aprimex.fr) et nous communiquerons régulièrement auprès des utilisateurs et de la profession. Nous étions d'ailleurs présent sur le stand Cegid lors du dernier congrès de Toulouse.



**Michel Giordano**  
Président du Club Aprimex

**LPC : Lors de la réunion de lancement du nouveau club le 7 juin 2006, Antoine Wattine du groupe Cegid a insisté sur la nécessité d'assurer la stabilité d'Aprimex, quel moyen avez-vous prévu pour cela ?**

**M. Giordano :** Nous avons dès la constitution de la nouvelle structure prévu une logique de dauphinat. Cela permet d'assurer une continuité dans l'action.

**LPC : Lors de la présentation du 7 juin 2006, les produits « new biz » ont été évoqués, pouvez-vous nous en dire plus ?**

**M. Giordano :** Ce qu'il faut entendre par solution « new business », c'est la volonté de développer les missions des Experts-Comptables en s'appuyant sur des solutions issues de domaines divers, c'est ainsi une approche globale de développement des affaires et du service entre l'expert comptable et ses clients qui est visée.

L'objectif, mettre l'expert au cœur des évolutions des besoins de gestion des entreprises (informations décisionnelles par exemple) en s'appuyant sur des solutions qui jusque là n'étaient pas forcément utilisées par certaines entreprises (TPE ou PME) faute de moyens et d'outils développés à un coût abordable.

**LPC : Michel Giordano, nous vous souhaitons bonne route pour cette présidence, un dernier message pour les confrères ?**

**M. Giordano :** Nous sommes désormais en ordre de marche, ce dernier trimestre 2006 doit permettre à l'association Aprimex de mettre en place les groupes de travail opérationnels afin d'accélérer les synergies enrichissantes et apporter les améliorations et innovations attendues.

Il est évident que sur ce sujet la candidature de chaque professionnel, client actif sur l'une des solutions du groupe Cegid, est la bienvenue. Que les confrères n'hésitent plus à se faire connaître auprès de Catherine Chevillat ([cchevillat@cegid.fr](mailto:cchevillat@cegid.fr)).